

# **AVIS PUBLIC**

## **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

### **N° 2025-00021**

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 02 septembre 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

#### **Nature et effets**

La demande de dérogation mineure a été déposée afin d'autoriser un dépassement de la distance maximale permise pour un garage rattaché excédant la façade du bâtiment principal, conformément au règlement de zonage en vigueur. Cette dérogation vise à permettre l'implantation d'un garage excédant la façade avant du bâtiment principal d'une longueur de 9,75 mètres (32 pieds), soit un dépassement de 1,75 mètre (5,74 pi) par rapport à la distance réglementaire autorisé de 8 mètres (26,25 pi).

#### **La réglementation en vigueur**

- Conformément au Règlement de zonage numéro 2016-532 actuellement en vigueur, l'article 6.1.1, au point a), au 3<sup>ème</sup> paragraphe prévoit ce qui suit :

Le bâtiment accessoire rattaché peut excéder la façade avant du bâtiment principal d'un maximum de 8 m (26.24 pi).

#### **Identification du site concerné**

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 593 670 cadastre du Québec, sise au 157, chemin Jolley, dans la zone RV-2.

#### **Commentaires**

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 02 septembre 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 15 août 2025

Le directeur général et greffier-trésorier,

*(signé)*

James L. Lacroix

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public amendé ci-contre, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 15 août 2025

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat ce 15 août 2025

James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier